#### OSONS!

Guichet des Associations

<u>A l'attention de Mr Alain GUIHARD</u>

40 ter Square des Caraïbes

35400 SAINT MALO

A Saint-Malo, le 30 aout 2019

Courrier simple et LRAR N° 1A 141 354 9085 8 Copie par mail (osons@osons-a-stmalo.com)

Monsieur,

Nous nous permettons de vous adresser la présente en votre qualité de Président de l'association « OSONS! ».

Nous avons observé le subit intérêt de votre association, en pleine enquête publique, sur notre projet des Nielles, et plus globalement, sur notre activité de thalassothérapie.

En effet, nous avons constaté:

- 1- Une campagne d'affichage dans la ville de Saint-Malo, de trois affiches, dont une avec les mentions « Nager dans les rejets de la Thalasso ou protéger l'environnement ».
- 2- Plus récemment, la publication sur votre site internet de l'article en pièce jointe, faisant notamment mention de « l'impact sur l'environnement » « des thalassos », et du « rejet des eaux de mer polluées dans le milieu naturel marin ». Vous concluez sur votre volonté « d'éclairer cet aspect du dossier », en invitez à « découvrir comment sont déversés les rejets d'une thalasso dans le milieu marin », lors d'une marche organisée ce dimanche 1<sup>er</sup> septembre à 15h.

Nous ne pouvons que regretter cette campagne de désinformation et ces attaques sans fondement à l'encontre non seulement de notre projet des Nielles mais également de notre Etablissement des Thermes Marins, lesquelles constituent plus largement :

- Une attaque contre ses clients, salariés, fournisseurs, et les nombreuses activités induites ;
- Une attaque contre le secteur de la thalassothérapie dans son ensemble, qui contrairement à ce que vous prétendez, n'est pas une activité polluante ;
- Une attaque de l'image du tourisme à Saint-Malo, qui contrairement à ce qui est insinué, dispose d'une eau de mer de qualité « excellente », ce qui a été confirmé par les dernières analyses réalisées et rendues publiques par l'Agence régionale de santé Bretagne (ARS) et l'association « Allez à l'eau Bretagne ». Les eaux de baignade des plages du Sillon et de la Hoguette sont ainsi classées 3 étoiles (eau d'excellente qualité);

Ces fausses informations sont susceptibles d'entraîner un préjudice pour notre entreprise, et plus largement.

Pourtant, il semblerait que vous n'ayez procédé à aucune recherche sur ce sujet. Vous n'avez pas non plus jugé nécessaire de prendre contact avec nous avant de diffuser ces fausses informations.

Nous ne pouvons que le regretter. En effet, nous étions parfaitement en mesure de vous renseigner sur ce sujet : nous disposons de tous les éléments et analyses, réalisés par des bureaux d'études, des experts reconnus et travaillant aussi pour la sphère publique, permettant de montrer <u>l'absence d'impact de nos rejets sur le milieu marin et les usages</u>.

Cette prise de contact préalable aurait donc pu permettre d'éviter la diffusion d'accusations extrêmement graves, portant préjudice à la réputation de notre établissement des Thermes Marins (essentielle à notre métier), à la pérennité des emplois associés, et plus généralement au secteur de la thalassothérapie.

Nous souhaitons à travers ce courrier vous informer : les analyses et études menées par le bureau d'étude ICEMA montrent sans ambiguïté l'absence d'impact des rejets des Thermes Marins sur le milieu marin et sur les usages.

Vous trouverez ainsi en annexe au présent courrier la synthèse des études menées par ICEMA, ainsi que leur conclusion sans équivoque.

Etant le caractère préjudiciable et sans fondement des informations diffusées, nous vous demandons, dans les plus brefs délais :

- De nous communiquer les éléments sur lesquels vous fondez vos accusations de pollution ;
- De retirer les affiches « Nager dans les rejets de la Thalasso ou protéger l'environnement » ;
- De retirer de votre site internet les articles nous imputant des faits de pollution ;

- Et plus largement, de cesser toute communication nous imputant des faits de pollution, quel que soit le support, que ce soit concernant notre établissement des Thermes, ou notre projet des Nielles.

Nous espérons sincèrement que ce courrier, qui se veut informatif, vous amènera à <u>prendre</u> conscience du mal que vos actions font aux Thermes Marins et aux centaines de salariés qui y travaillent chaque jour, ou qui en dépendent, et plus généralement à l'image de la destination.

Espérant que vous prendrez les bonnes décisions en conséquence, et restant à votre disposition pour échanger de vive voix sur notre projet des Nielles,

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur Serge Raulic

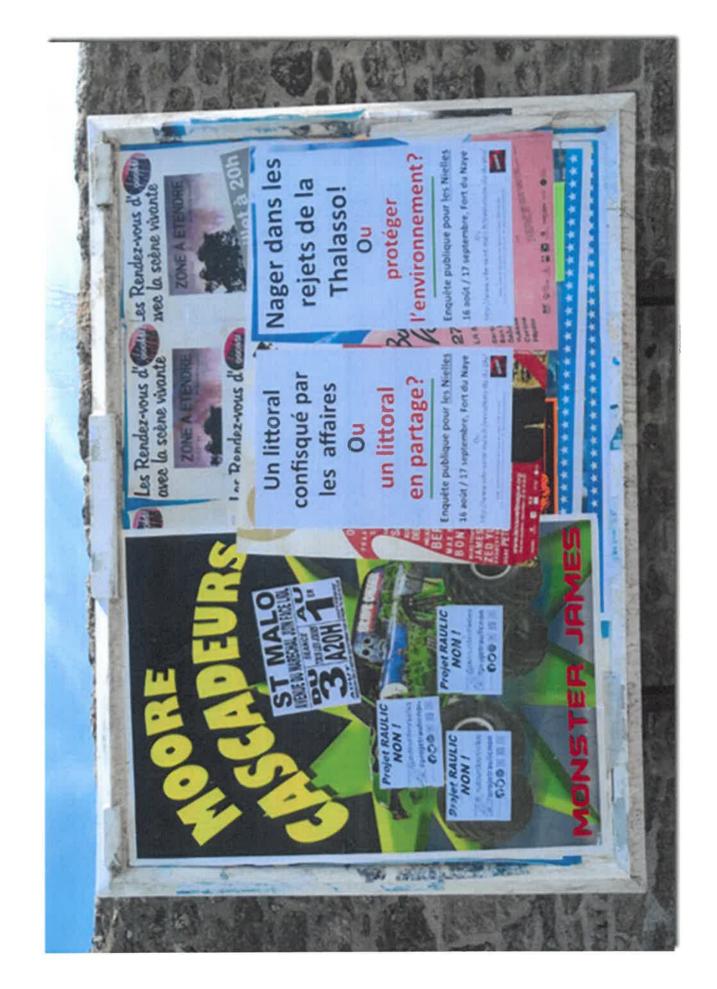
Monsieur Olivier Raulic

Pour le compte du Groupe Raulic et des Thermes Marins de Saint-Malo.

# Pièces jointes:

- Photo des affiches
- Publications sur votre site internet
- Synthèse des études menées par ICEMA





Qui sommes-nous ? Contact Assemblées générales

Mon compte

Infos aux adhérents



# L'association citoyenne

Les dossiers d'OSONS!

Les ateliers d'OSONS!

OSONS! débat

Et ici...

Nous soutenons

Les biens communs

#### **Formulaires**

Signaler une nuisance olfactive ou de poussière

#### Luftdaten

Les capteurs de Yadusmog en direct sur le réseau européen Luftdaten

#### **YADUSMOG**



#### Événements

De la Hoguette au Roc aux Dogues : Un tourisme militant et pédagogique sur les reiets dans le milieu naturel

01/09/2019

Saint-Malo

Tous les événements

Rechercher

# Calendrier



## Enquête publique des Nielles : C'est le moment de bouger !

de admin 26/08/2019 Autour des Nielles, Eau, Les biens communs, OSONS! l'urbanisme

Depuis le 16 août dernier et jusqu'au 17 septembre prochain se déroule l'enquête publique pour permettre la réalisation d'un ensemble touristique de luxe avec thalasso sur l'ancien camping des Nielles. De nombreuses oppositions se sont exprimées sur ce projet, urbanisme, protection du littoral et de la falaise, omniprésence d'un même groupe sur le bord de mer de Saint-Malo ou confiscation de l'espace côtier pour une population toujours plus fortunée. Pendant que l'investisseur intensifie sa campagne de promotion auprès des acteurs du tourisme du pays Saint-Malo et de ses employés, la mairie organise la procédure règlementaire.

Nager dans les rejets de la Thalasso! protéger

Les associations, avec des moyens qui ne sont en rien comparables, incitent les Malouins à s'exprimer sur ce projet et travaillent sur le dossier. Leur but est de démontrer que ce projet ne relève pas de l'intérêt général et qu'une nouvelle fois, la procédure menée est une réponse ponctuelle à un investisseur là où l'urbanisme nécessiterait une réponse globale élaborée avec l'ensemble de la population.

OSONS! prend sa part dans ce travail. Nous avons commencé une campagne d'affichage et deux autres actions sont en préparation.

La première est une protestation sur les conditions d'organisation de l'enquête publique.

Devoir d'été: compter les **Porsche** Ou compter coquillages? L'enquête publique a pour objet d'informer le public et de recueillir ses observations sur les plans, programmes, projets d'aménagement ou d'équipement susceptibles de porter atteinte à l'environnement et à des intérêts collectifs ou particuliers.

Encore faut-il que l'information diffusée aux citoyens soit clairement identifiée et ne soit pas organisée de façon confuse mêlant documents officiels contrôlés par les commissaires enquêteurs et documents de promotion des investisseurs privés.

Et pourtant c'est ce qui se passe pour l'enquête des Nielles!

Sur la page d'accès à l'enquête publique, un document promotionnel de l'investisseur intéressé au projet côtoie les documents d'enquête. Ce document luxueux, bien plus attractif que le dossier officiel, est présenté sur le site de la collectivité « pour plus d'information », comme si les documents d'enquête n'étaient pas suffisants. En réalité, il s'agit d'un document publicitaire vantant les mérites du projet, sa présence à cet endroit montre encore une fois la proximité de l'investisseur et d'une collectivité qui bien évidemment ne donne aucune 'information' sur les oppositions au projet.

Dans ces conditions, nous allons saisir le président du tribunal administratif et le préfet pour interrompre cette enquête dont la partialité ne permet pas un examen serein de l'intérêt général.

La deuxième consiste à faire découvrir l'envers du décor à ceux qui le veulent.

Toutes les activités humaines ont un impact sur l'environnement et les thalassos n'échappent pas à cette règle. Malgré les millions d'euros dépensés pour mettre en avant « les soins naturels et le bien-être », la réalité c'est, après utilisation, le rejet des eaux de mer polluées dans le milieu naturel marin. C'est ce côté moins « glamour » et moins connu que nous vous invitons à découvrir lors de la marche que nous organisons le 1er septembre 2019 sur l'exutoire des eaux d'activité des thermes de Saint-Malo.



#### 30/08/2019

Août 2019 >> 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 1

Communiqué



Citoven de A à Z

AG air APPOLINE

**ARBRES** 

**Atalante** 

**ATELIERS** 

Chômage

**CLIMAT** 

**CONCERTS** 

Conférences

**CULTURE** 

**Débats** 

Démocratie

**EAU** Emploi

**Environnement** 

FILMS Humeur du

moment

**IMPÔTS-TAXES-**

**COTISATIONS** 

Justice La

Louisiane LATCITÉ

Les indicateurs

Logement

**NEZ** Nielles

Pauvreté Photos

Pollution PORT

Pétitions Rêves de

salauds Santé

SOUSCRIPTIONS

SÉCU Timac TOUR

### Enquête publique des Nielles : C'est le moment de bouger ! - Osons !



Les masses d'eaux côtières bretonnes sont à 70% de bonne ou très bonne qualité. Il existe cependant des secteurs sensibles marqués par une pollution de fond qui se mesure dans la chair des coquillages. Depuis des années le secteur de Rochebonne est règlementé pour la pêche à pied du fait de la contamination récurrente des coquillages provoquant des risques élevés pour la santé. À notre avis l'intérêt général ne peut consister à aggraver la pollution récurrente d'un milieu naturel marin dont l'acceptabilité est dépassée.

Pour éclairer cet aspect du dossier, OSONS ! donne rendez-vous à celles et ceux qui veulent découvrir comment sont déversés les rejets d'une thalasso dans le milieu naturel marin.

Rendez-vous sur le Sillon, à l'extrémité de l'avenue de la Hoguette, le dimanche 1 septembre 2019, à 15 h, pour une heure de marche sur la plage.

Pour en savoir plus https: sur la santé des gisements de coquillages et l'exposition aux risques des pêcheurs

Taggé Démocratie, Environnement, Pollution, Urbanisme. Mettre en favori le Permaliens.

« ♠ Pour sortir la tête des murs (épisode 2) – Intérêts économiques ou la forêt ne brûle pas par hasard ♠

# Synthèse des études menées sur le pompage/rejet mer par le bureau d'études ICEMA



14, rue Claude Bernard 35400 Saint-Malo T. 02 99 82 86 37 - F. 02 99 82 78 22

Les différentes formules de soins proposés par le centre de Thalassothérapie utilisent de l'eau de mer, pour ses bienfaits nutritifs et curatifs. L'eau de mer est prélevée au large de la plage de la Hoguette dans un secteur présentant une eau d'excellente qualité. Des analyses sont réalisées très régulièrement par les Thermes Marins pour s'assurer de la pureté de l'eau de mer. L'activité de thalassothérapie dépend par nature de la qualité de l'eau de mer utilisée. Les Thermes Marins sont donc évidemment très sensibles à la qualité de l'eau du littoral et à sa préservation.

L'eau prélevée ne subit aucun traitement afin de conserver toutes les propriétés et les bienfaits de l'eau de mer (oligo-éléments, plancton...), hormis une chloration des eaux de piscine exigée par les autorités sanitaires, qui en outre présente une très faible rémanence. L'eau de mer utilisée (95% soins et 5% piscines) est rejetée dans le milieu marin au large de la plage de la Hoguette via une canalisation de rejet enfouie sous le sable (préservation de l'environnement paysager littoral).

A noter que le circuit d'eau de mer est différent des autres circuits d'eau interne. Les eaux pluviales et les eaux usées (toilettes...) sont rejetées dans les réseaux d'assainissement de la ville de Saint-Malo. Les eaux usées sont traitées au niveau de la station d'épuration de la ville de Saint-Malo.

Des études ont été réalisées par le cabinet d'études ICEMA (Ingénieurs Conseils Environnement et Milieux Aquatiques) pour caractériser l'impact potentiel du rejet d'eaux de mer de l'établissement actuel de la Hoguette. Le site existant a été étudié finement et a servi de référence pour évaluer l'impact potentiel du projet des Nielles. Les études et investigations menées sur le site de la Hoguette sont les suivantes :

- <u>réalisation de campagnes d'analyses d'eaux sur les eaux rejetées par un laboratoire public agréé</u>. Les concentrations en germes bactériens rejetées en mer au large de la plage de la Hoguette sont faibles compte tenu notamment de la chloration mise en œuvre dans l'établissement pour garantir la qualité sanitaire des eaux de piscine vis-à-vis des curistes. **Les concentrations analysées en sortie par un laboratoire public sont compatibles au point de rejet avec les normes de qualité sanitaire pour la baignade**. En outre, compte tenu de la dilution générée par les marées, l'impact résiduel est nul au niveau de la plage.

Par ailleurs, la qualité de l'eau de la plage de la Hoguette fait l'objet d'une surveillance régulière par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). La plage de la Hoguette est d'excellente qualité depuis de nombreuses années. <a href="http://baignades.sante.gouv.fr/">http://baignades.sante.gouv.fr/</a>

- <u>réalisation de campagne d'analyses de germes bactériologiques et micro-polluants dans la chair des coquillages vivant à proximité du rejet actuel des Thermes Marins</u>. Les analyses ont été réalisées sur des huitres, organismes reconnus pour concentrer la pollution puisqu'elles filtrent l'eau jusqu'à un facteur 30. Les analyses réalisées par un laboratoire Public ont permis de conclure à l'absence de contamination des coquillages vivants au niveau du rocher de l'Aiguille (affleurement rocheux situé à proximité immédiate du point de rejet).

Ces études, investigations et analyses menées par un bureau d'études indépendant et des laboratoires publics montrent l'absence d'impact des rejets actuels sur le milieu marin et sur les usages. La surveillance de la qualité des eaux de baignade réalisée par les services de l'Etat confirme par ailleurs que l'eau de la plage de la Hoguette est d'excellente qualité.